

CONSEIL D'ECOLE DU 27/02/2015

- Membres présents

Enseignants du R.P.I :

Leroux Ophélie

Crocq Pascal

Mesnil Carine

Jacquet Owen (qui remplace Lina, complément de poste de Carine)

Pacceu Sabrina

Le Doeuff William

Mairie de Laurenan : Valérie Poilâne Tabart - Bernard Rouillé

Mairie de Gomené : Mickaël Leveau - William le Teno

A.P.E : Rault Sonia

Parents élus :

Sandra Pinard - Marie Jo Minier

Fanny Trefoux - Emmanuelle Billard

Valérie Barbé - Sonia Rault

DDEN DU NINIAN : Absent

- Membres excusés : Murielle Bihouée - Bérengère Martin -

Date du prochain conseil d'école :

* le mardi 9 juin 2015 à 18h30 - Presbytère de Gomené

1 - PREVISION EFFECTIFS ANNEE SCOLAIRE 2015/2016

Voici les effectifs prévisionnels par niveau pour l'an prochain

Section	CM2	CM1	CE2	CE1	CP	GS	MS	PS	TPS Né entre le 01/01 et le 31/08 2013	TOTAL
Nombre	11	13	17	19	6	13	16	9	7 (sur 12)	111

Soit un effectif total de 111 élèves sur le RPi à la rentrée mais seulement de 104 élèves si on ne compte pas les TPS. Effectifs en légère baisse, ce qui est du au nombre important de CM2 à quitter le RPi : 18 élèves...

2 - REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur proposé à tous les membres du CE lors du 1^{er} conseil d'école de l'année 2014/2015 a été validé après une légère modification dans les dispositions particulières concernant le stationnement des voitures à proximité de l'école de Laurenan. Par arrêté municipal de la commune de Laurenan, l'accès aux véhicules sur l'ancien parking de l'école est strictement interdit. Deux assouplissements ont été tout de même proposés, un pour les locataires des logements au dessus de l'école et l'autre, pour l'équipe enseignante.

3 - TAP et APC : 1^{er} bilan après une ½ année scolaire écoulée

Tous les membres du conseil d'école, des parents aux élus en passant par les enseignants, s'accordent à dire que la mise en place des TAP sur le RPI est une réelle réussite. Plusieurs points étaient cet argument :

- Des retours très positifs des enfants ;
- Des activités proposées diverses et variées où la curiosité des enfants peut-être assouvie ;
- La gratuité des activités ;
- La qualité des animateurs qui encadrent ces ateliers. Les membres de CE se félicitent que ce ne soit pas que des personnes qui travaillent déjà au sein du RPI. Pour les enfants, avoir de nombreux interlocuteurs est enrichissant ;
- Une très bonne organisation grâce à Aurélie et Marielle - très bonne fluidité. C'est d'ailleurs peut-être plus facile à organiser sur des petites structures comme celle du RPi du Ninian ;

On remarque une évolution positive du comportement des élèves durant les TAP. Certains abus constatés au début sont de plus en plus rares. Les élèves sont gentiment remis à leur place ou isolés mais très rapidement ils se remettent dans l'activité.

Perspectives pour l'an prochain

Des questions ont été soulevées concernant l'an prochain en particulier avec l'entrée des écoles privées du secteur. Il faudra bien sûr partager les moyens, et l'apport financier de la Comcom ne sera plus que de 30 à 40%, ce qui veut dire que les communes devront prendre en charge le coût de ces TAP à hauteur de 60 à 70%.

Afin de faire un point complet de l'année écoulée et de se projeter sur l'année prochaine, un comité de pilotage est fixé à la médiathèque de Laurenan, le mardi 17 mars à 18h30. Ce sera l'occasion de lister les nouvelles idées, envies, rêves pour de nouvelles activités. Les parents élus au conseil, les enseignants sont conviés à ce comité de pilotage. Ce sera aussi l'occasion de parler des horaires de classe de l'école de Laurenan. Faut-il les changer ? Les laisser en l'état ? Des décisions devront être prises avant fin mars, date butoir de la remontée à la DASEN des changements liés aux horaires.

L'équipe enseignante souhaite garder les mêmes horaires principalement pour des raisons de concentration et d'attention des élèves mais elle comprend que d'autres facteurs entrent en ligne de compte, à savoir, l'heure du déjeuner et la durée des TAP (qui pourrait augmenter si les élèves finissaient plus tôt).

Concernant les APC, cela fonctionne très bien aussi ! La coordination avec Marielle et Aurélie est très facile. Les enfants participant à ces APC ne se sentent pas lésés et prennent même ces APC comme un temps à part, voire même comme une activité comme une autre (autre atelier TAP). L'équipe enseignante désire que ces temps APC soient complètement différents des temps de classe traditionnels (plus ludiques).

4 - EDUCATION PRIORITAIRE

Comme annoncé lors du 1^{er} CE, la nouvelle carte nationale de l'Education Prioritaire est parue et le RRS de Merdrignac en est exclue. La mobilisation des municipalités, de la Communauté de Communes, des différentes APE (des écoles et du collège) mais aussi des équipes enseignantes a été forte mais n'a malheureusement pas permis la « sauvegarde » du RRS de Merdrignac. Malgré des courriers adressés au Recteur d'Académie et au député Marc Le Fur, c'est une fin de non-recevoir pour le RRS du secteur de collège de Merdrignac. Il ne peut donc pas y avoir de réjouissance quand à cette décision politique. C'est une carte urbaine et non rurale qui a été dressée. Le facteur « élèves résidant en ZUS (zone urbaine sensible) » a été fortement pris en considération. Cependant les nombreuses préoccupations légitimes mentionnées par les tous les acteurs ont été entendues. Mr le Recteur d'Académie, et Mme Kieffer, vont veiller à ce que cette sortie du dispositif ne se traduise pas par une dégradation des conditions de scolarité de ce collège et de son secteur. Ainsi les moyens complémentaires attribués au collège permettant la mise en œuvre de projets spécifiques seront maintenus dans leur intégralité. De plus, pour le 1^{er} degré, la DASEN propose d'abonder les moyens de coordination des écoles du secteur en affectant à l'un des directeurs un temps de décharge d'enseignement supplémentaire (1/4 de décharge). Pour finir, la DASEN veillera à ce que l'accompagnement des élèves les plus fragiles soit effectif, à l'aide d'un réseau d'aides spécialisées (RASED) pourvu en postes (ce qui n'est pas le cas depuis de nombreuses années !). Cela impliquerait la participation d'un psychologue scolaire et d'un maître en charge du soutien scolaire.

Les points positifs liés aux actions menées :

- réponse écrite du recteur avec des engagements écrits pour le primaire et le secondaire ;
- le Mené s'est une nouvelle fois fait entendre ;
- le rapprochement des différentes APE (écoles et collège).

5. ETAT DES LIEUX DANS CHAQUE ECOLE

LAURENAN

Nouvelles demandes

- Acquisition de nouveaux chargeurs de batterie pour les ordinateurs portables : pas mal de fils sont dénudés, non pas en raison du mauvais traitement par les élèves, mais plutôt en raison du frottement avec les cloisons des tiroirs métalliques du meuble de rangement ;
- Acquisition de symboles de la République à installer ensuite sur une des façades de l'école (petit drapeau + plaque « République Française ») → propositions faites par l'équipe enseignante à la municipalité ;
- Tableau « Velléda » - Classe des CE1/CE2 - Acquisition d'un morceau de Velléda à installer sur un des pans de tableau un peu esquinté ;
- Des soucis d'infiltration dans les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 → à voir directement avec la municipalité.

GOMENE

Demands faites lors du dernier CE de l'année 2013-2014 :

- Remerciements à la mairie pour l'acquisition de tout le matériel informatique (6 portables - 6 housses -) mais aussi pour la connexion Internet dans la classe des GS/CP. L'espace informatique est installé dans la classe et fonctionne bien ;
- L'équipe enseignante souhaiterait avoir des informations concernant le degré d'avancement du projet « sanitaires ». De la même façon, les enseignants souhaiteraient vivement participer aux réunions préparatoires pour les choix à faire : nombre - emplacement - mobilier - ... → *réponse de la mairie : des devis ont été demandés. Un seul pour l'instant est revenu mais complètement exorbitant (150 000 euros !). C'est donc toujours d'actualité mais en attente de devis raisonnables...*
- Utilisation de la salle des fêtes : l'équipe enseignante se pose la question suivante : « Pourquoi ne pas pouvoir utiliser la salle des fêtes le vendredi lorsqu'elle n'est pas louée le week-end qui suit ? ». C'est assez pénalisant et contraignant pour les enseignants car les activités motrices sont obligatoires et doivent être quotidiennes en maternelle → *réponse de la mairie : le maire s'engage à apporter rapidement des précisions quant à ce problème soulevé...*
- Demande de révision des vélos de la cour de récréation, certains vélos ont besoin d'être réparés, revissés, repeints → *voir directement avec les employés communaux ;*
- Acquisition de symboles de la République à installer ensuite sur une des façades de l'école (petit drapeau + plaque « République Française ») → *propositions faites par l'équipe enseignante à la municipalité. Les deux mairies feront les mêmes acquisitions pour une même unité sur le RPi.*

6. AVANCEMENT DES PROJETS PEDAGOGIQUES

a) Bilan de la classe de découverte du milieu montagnard

C'est un bilan très positif. Le séjour s'est très bien déroulé malgré des conditions de retour un peu difficiles et épiques ! Le centre d'accueil est vraiment de grande qualité. Les animateurs mis à disposition durant une semaine étaient excellents. Le moniteur de ski de l'ESI a fait progresser les élèves de façon fulgurante. Grâce au soutien financier des deux communes et de l'APE, le montage financier a été très facile à réaliser. Ce n'est pas négligeable dans l'élaboration du dossier.

Une classe transplantée de ce type reste et restera longtemps dans la mémoire des enfants qui y ont participé.

b) Présentation détaillée de la classe de découverte du milieu équestre - Tous les CE

Les 30 élèves de CE1 et CE2 partent en classe découverte du milieu équestre au centre équestre de Loudéac. 4 jeudis de 2h d'activités encadrées par des intervenants qualifiés. Au programme, pansage des poneys, monte et voltige en 3 ateliers tournants. Pour agrémenter la classe découverte, les élèves pique-niquent dans une salle mise à disposition du centre équestre. Le but est de découvrir l'animal dans son milieu, savoir prendre soin de lui, pratiquer une activité physique nouvelle et établir un contact avec

l'animal (parfois vaincre son appréhension). Le montant facturé est de 9 € par enfant et par demi-journée encadrée + transport. L'APE prend une partie des frais à sa charge ainsi que le transport et nous demandons une participation des familles à hauteur de 5 € par après-midi soit 20 € sur l'ensemble de la classe découverte.

c) Projet théâtre (OCCE) - Classe des GS/CP

En classe les élèves ont découvert des pièces de théâtre de Dominique Paquet et Sylvain Levey. Ils ont choisi de mettre en scène un court extrait de l'œuvre *Arsène et Coquelicot* de Sylvain Levey qui correspond à une scène de mariage. Un comédien (Amans Gausse) est venu à deux reprises pour faire des jeux théâtraux avec les élèves et nous donner des conseils pour la mise en scène de l'extrait choisi. Il viendra à nouveau deux fois d'ici la fin de l'année. Une rencontre aura lieu à la salle mosaïque de Collinée en juin avec d'autres classes participant au même projet.

d) Autres projets à venir

Spectacle « Chant Choral » - Thème du cinéma : 2 dates à retenir

- Vendredi 13 mars 2015 à 20h30, salle Mosaïque de Collinée - Cycles 2 et 3
- Vendredi 20 mars 2015 à 18h30, salle des fêtes de Laurenan - Cycle 1

L'équipe enseignante tient à remercier l'APE pour la participation financière à la réalisation de ce spectacle. Participation pour les transports liés aux répétitions mais aussi à la subvention de 200 euros allouée à la NAC. Une somme de 100 euros a été demandée à chaque commune du secteur de Merdrignac pour aider la NAC à financer ce projet.

Précision apportée par Bernard ROUILLE

En lien avec les commémorations autour du centenaire de la guerre 14-18, une grande exposition sera accueillie sur l'une des deux communes en 2015. Les municipalités souhaitent associer les écoles du RPi à l'exploitation de celle-ci. De la même façon, les municipalités souhaitent à nouveau associer les classes aux commémorations qui auront lieu en 2015 (comme cela a été fait pour le 11 novembre 2014).